

KHEPRI FORMATION

188 RUE
CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/12/2021

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	7
Annexes aux comptes annuels	10
<i>PREAMBULE</i>	10
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	11
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	12
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	13
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	14
Soldes intermédiaires de gestion	16
Bilan détaillé	19
<i>ACTIF</i>	19
<i>Actif immobilisé</i>	19
<i>Actif circulant</i>	19
<i>PASSIF</i>	20
<i>Capitaux Propres</i>	20
<i>Provisions pour risques et charges</i>	20
<i>Emprunts et dettes</i>	20
Compte de résultat détaillé	22
Documents fiscaux	25

KHEPRI FORMATION

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise KHEPRI FORMATION pour l'exercice du 01/09/2020 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, à l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	101 358,22 Euros
Chiffre d'affaires	163 983,54 Euros
Résultat net comptable	-452,12 Euros

Fait à PONTAULT COMBAULT
Le 08 Mars 2022

Signature de l'Expert-Comptable



C. DESCHENES

Cabinet ACOFI Marne la Vallée

KHEPRI FORMATION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	7 644	7 644		1 529	- 1 529
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	14 110	9 109	5 001	7 961	- 2 960
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 825	1 825	5 000	2 280	2 720
Autres immobilisations corporelles	108 021	45 545	62 476	77 116	- 14 640
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 693		13 693	13 703	- 10
TOTAL (I)	150 293	64 123	86 169	102 588	- 16 419
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 398		2 398	8 910	- 6 512
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 369		1 369	961	408
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 462		3 462	10 637	- 7 175
. Autres	4 819		4 819	5 600	- 781
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 551		2 551	11 206	- 8 655
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	590		590	2 292	- 1 702
TOTAL (II)	15 189		15 189	39 606	- 24 417
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	165 481	64 123	101 358	142 194	- 40 836

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	92	92	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-58 255	672	- 58 927
Résultat de l'exercice	-452	-58 927	58 475
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-48 615	-48 163	- 452
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	91 487	122 231	- 30 744
. Découverts, concours bancaires		236	- 236
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	48 587	47 243	1 344
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 983	3 855	128
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	149 973	190 357	- 40 384
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	101 358	142 194	- 40 836

KHEPRI FORMATION

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	163 984		163 984	113 920	43,95
Chiffres d'affaires Nets	163 984		163 984	113 920	43,95
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			39	3 616	- 3 577
Total des produits d'exploitation (I)			164 022	117 536	46 486
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			131 253	132 991	- 1 738
Impôts, taxes et versements assimilés			11 335	19 799	- 8 464
Salaires et traitements				4 840	- 4 840
Charges sociales				1 936	- 1 936
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 880	14 329	6 551
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			80	193	- 113
Total des charges d'exploitation (II)			163 549	174 088	- 10 539
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			474	-56 552	57 026
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			3 877	1 550	2 327
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			3 877	1 550	2 327
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 877	-1 550	- 2 327
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-3 403	-58 102	54 699

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 876		3 876	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	3 876		3 876	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925	825	100	12,12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	925	825	100	12,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 951	-825	3 776	457,70
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 898	117 536	50 362	42,85
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	168 351	176 463	- 8 112	-4,60
RESULTAT NET	-452	-58 927	58 475	99,23
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

KHEPRI FORMATION

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 16 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 101 358,22 E.

Le résultat net comptable est une perte de 452,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 7 644 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	7 644	7 644		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	7 644	7 644		

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 150 293 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 754			21 754
Immobilisations corporelles	110 375	4 471		114 846
Immobilisations financières	13 703		10	13 693
TOTAL	145 832	4 471	10	150 293

Amortissements et provisions d'actif = 64 123 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 264	4 489		16 753
Immobilisations corporelles	30 980	16 391		47 370
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	43 244	20 880		64 123

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	7 644	7 644	0	5 ans
Concessions et droits similaires	14 110	9 109	5 001	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	6 825	1 825	5 000	5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	102 046	42 359	59 686	de 5 à 10 ans
Mobilier	5 975	3 186	2 789	de 5 à 10 ans
TOTAL	136 600	64 123	72 477	

Etat des créances = 26 330 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 693		13 693
Actif circulant & charges d'avance	12 637	12 637	
TOTAL	26 330	12 637	13 693

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 646 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	120
Autres créances	1 526
Disponibilités	
TOTAL	1 646

Charges constatées d'avance = 590 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF***Capital social = 10 000 E*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 149 973 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	91 487	30 739	60 748	
Dettes financières diverses	48 587	48 587		
Fournisseurs	5 917	5 917		
Dettes fiscales & sociales	3 983	3 983		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	149 973	89 225	60 748	

Charges à payer par postes du bilan = 1 600 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 600
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 600

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 646 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(41810000)	120
TOTAL	120

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir(44870000)	1 526
TOTAL	1 526

Charges constatées d'avance = 590 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	590
TOTAL	590

Charges à payer = 1 600 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(40810000)	1 600
TOTAL	1 600

KHEPRI FORMATION

Solde*s* interméd*ia*ires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (16 mois)	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	163 984	113 920	50 064	43,95
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	163 984	113 920	50 064	43,95
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	163 984	113 920	50 064	43,95
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	163 984	113 920	50 064	43,95
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	131 253	132 991	- 1 738	-1,31
Valeur ajoutée produite	32 730	-19 071	51 801	271,62
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	19,96 %	-16,74 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	11 335	19 799	- 8 464	-42,75
- Salaires et traitements		4 840	- 4 840	-100
- Charges sociales		1 936	- 1 936	-100
Excédent brut d'exploitation	21 395	-45 646	67 041	146,87
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	13,05 %	-40,07 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 880	14 329	6 551	45,72
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	39	3 616	- 3 577	-98,92
- Autres charges de gestion courante	80	193	- 113	-58,55
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	474	-56 552	57 026	100,84
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,29 %	-49,64 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 877	1 550	2 327	150,13
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-3 403	-58 102	54 699	94,14
Résultat courant / chiffre d'affaires	-2,08 %	-51,00 %		

	Exercice clos le 31/12/2021 (16 mois)	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 876		3 876	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925	825	100	12,12
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	2 951	-825	3 776	457,70
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-452	-58 927	58 475	99,23
Résultat net / chiffre d'affaires	-0,28 %	-51,73 %		

KHEPRI FORMATION

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	7 644	7 644		1 529	- 1 529
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	7 644		7 644	7 644	
28011000 AMORTISSEMENT FRAIS CONSTRUCTION		7 644	-7 644	-6 115	- 1 529
Concessions, brevets, droits similaires	14 110	9 109	5 001	7 961	- 2 960
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	14 110		14 110	14 110	
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		9 109	-9 109	-6 149	- 2 960
Installations tech., matériel & outillage in	6 825	1 825	5 000	2 280	2 720
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	6 825		6 825	2 354	4 471
28154000 INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDUST.		1 825	-1 825	-74	- 1 751
Autres immobilisations corporelles	108 021	45 545	62 476	77 116	- 14 640
21810000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	102 046		102 046	102 046	
21840000 MOBILIER	5 975		5 975	5 975	
28181000 AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS		42 359	-42 359	-28 580	- 13 779
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIERS		3 186	-3 186	-2 325	- 861
Autres immobilisations financières	13 693		13 693	13 703	- 10
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	13 693		13 693	13 703	- 10
TOTAL (I)	150 293	64 123	86 169	102 588	- 16 419
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	2 398		2 398	8 910	- 6 512
41110000 CLIENTS.VENTES DE BIENS PRESTA SERV	2 278		2 278	5 000	- 2 722
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	120		120	449	- 329
41810100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR EXO				3 461	- 3 461
. Fournisseurs débiteurs	1 369		1 369	961	408
40100000 FOURNISSEURS DIVERS	1 369		1 369	961	408
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 462		3 462	10 637	- 7 175
44558700 TVA COLLECTEE A REGULARISER				1 364	- 1 364
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ ABS	1 387		1 387	8 408	- 7 021
44566200 TVA DEDUCTIBLE S/ ACQ. INTRACOM.	894		894	419	475
44566400 TVA DEDUCTIBLE S/ PRESTATIONS UE	145		145		145
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	769		769		769
44586000 TVA SUR FNP	267		267		267
44587000 TVA SUR FAE				445	- 445
. Autres	4 819		4 819	5 600	- 781
44870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 526		1 526	3 611	- 2 085
45110000 VISIAPY	3 293		3 293	1 989	1 304
Disponibilités	2 551		2 551	11 206	- 8 655
51200000 BANQUE BNP 10092048 23	2 551		2 551	11 206	- 8 655
Charges constatées d'avance	590		590	2 292	- 1 702
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	590		590	2 292	- 1 702
TOTAL (II)	15 189		15 189	39 606	- 24 417
TOTAL ACTIF (0 à V)	165 481	64 123	101 358	142 194	- 40 836

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000) <i>10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE</i>	10 000 10 000	10 000 10 000	
Réserve légale <i>10610000 RESERVE LEGALE</i>	92 92	92 92	
Report à nouveau <i>11000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)</i> <i>11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)</i>	-58 255 -58 255	672 672	- 58 927 - 672 - 58 255
Résultat de l'exercice	-452	-58 927	58 475
TOTAL (I)	-48 615	-48 163	- 452
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts <i>16410000 EMPRUNT 60801902</i> <i>16420000 EMPRUNT 60802193</i> <i>16430000 EMPRUNT 6082052623</i> <i>16450000 EMPRUNT 60802387</i> <i>16460000 EMPRUNT 60802484</i> <i>16470000 EMPRUNT 60792784</i>	91 487 3 918 4 274 44 815 14 199 14 199 10 082	122 231 9 902 15 235 43 890 20 602 20 602 12 000	- 30 744 - 5 984 - 10 961 925 - 6 403 - 6 403 - 1 918
. Découverts, concours bancaires <i>51210000 BANQUE BNP 10118432 23</i>		236 236	- 236 - 236
Associés <i>45500001 KHEPRI INVEST</i>	48 587 48 587	47 243 47 243	1 344 1 344
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours <i>41910000 CLTS AVANC. & ACOMP. RECUS SUR CDE</i>		789 789	- 789 - 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>40100000 FOURNISSEURS DIVERS</i> <i>40810000 FOURNISSEURS</i>	5 917 4 317 1 600	12 882 12 882	- 6 965 - 8 565 1 600
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires <i>44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE</i> <i>44540000 TVA DUE SUR PRESTATONS UE</i> <i>44551000 TVA A DECAISSER</i> <i>44558700 TVA COLLECTEE A REGULARISER</i> <i>44562700 TVA SUR IMMO. 20 %</i> <i>44571000 TVA COLLECTEE 20%</i> <i>44587000 TVA SUR FAE</i>	3 983 894 145 1 704 1 013 206 20	3 855 419 69 2 608 759	128 475 145 1 635 1 013 - 2 608 - 553 20
Autres dettes <i>41980000 RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER</i>		3 121 3 121	- 3 121 - 3 121
TOTAL (IV)	149 973	190 357	- 40 384
TOTAL PASSIF (I à V)	101 358	142 194	- 40 836

KHEPRI FORMATION

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	163 984		163 984	113 920	50 064	43,95
7060000 PRESTATIONS DE SERVICE	151 174		151 174	114 112	37 062	32,48
70601000 PRESTATIONS DE SERVICE	7 809		7 809	3 461	4 348	125,63
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES	5 000		5 000	-3 653	8 653	236,87
Chiffre d'affaires Net	163 984		163 984	113 920	50 064	43,95

Présenté en Euros

	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
Autres produits			39	3 616	- 3 577	-98,92
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE			39	3 616	- 3 577	-98,92
Total des produits d'exploitation (I)			164 022	117 536	46 486	39,55
Autres achats et charges externes			131 253	132 991	- 1 738	-1,31
60610000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENERGIE			3 851	2 450	1 401	57,18
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.			2 674	4 865	- 2 191	-45,04
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			143	426	- 283	-66,43
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE			3 600	3 300	300	9,09
61110000 DOCTOLIB			7 022	4 538	2 484	54,74
61130000 AGENDA ELECTRONIQUE - POUR RDV			1 453	3 176	- 1 723	-54,25
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES			68 407	59 057	9 350	15,83
61350000 LOCATIONS MOBILIERES			60	63	- 3	-4,76
61351000 SITE INTERNET SIMPLEBO			1 118	839	279	33,25
61353000 FRAIS HEBERGEMENT SITE INTERNET			919	226	693	306,64
61354000 LOGICIEL CLIC FACTURE			150		150	N/S
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			10 430	8 883	1 547	17,42
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS				3 045	- 3 045	-100
61560000 MAINTENANCE			1 122	824	298	36,17
61600000 PRIMES D'ASSURANCE			1 923	1 256	667	53,11
61810000 DOCUMENTATION GENERALE			39	361	- 322	-89,20
61850000 FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CONFER				100	- 100	-100
62221000 COMMISSIONS S/ VENTES STRIPE			144	777	- 633	-81,47
62222000 COMMISSIONS S/ VENTES GOCARDLESS			673	468	205	43,80
62223000 COMMISSIONS S/ VENTES MOLLIE			969		969	N/S
62260000 HONORAIRES			11 408	16 631	- 5 223	-31,41
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			231	294	- 63	-21,43
62281000 FRAIS DE FORMATION			4 245	6 604	- 2 359	-35,72
62300000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUBLIQ.			1 190	223	967	433,63
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			2 195	4 417	- 2 222	-50,31
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS			1 217	2 691	- 1 474	-54,78
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES			1 000	722	278	38,50
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			217	761	- 544	-71,48
62570000 RECEPTIONS				422	- 422	-100
62600000 FRAIS POSTAUX			23	93	- 70	-75,27
62620000 TELEPHONE			643	903	- 260	-28,79
62630000 ABONNEMENTS DIVERS INTERNET			2 708	2 626	82	3,12
62640000 DROPBOX			120	120		0,00
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.			1 118	1 627	- 509	-31,28
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,...)			240	205	35	17,07
Impôts, taxes et versements assimilés			11 335	19 799	- 8 464	-42,75
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.				650	- 650	-100
63511000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL			5 093	3 963	1 130	28,51
63512000 TAXES FONCIERES			5 276	14 226	- 8 950	-62,91
63581000 TAXE SUR LES BUREAUX			966	959	7	0,73
Salaires et traitements				4 840	- 4 840	-100
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS				4 840	- 4 840	-100
Charges sociales				1 936	- 1 936	-100

	du 01/09/2020 au 31/12/2021 (16 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
64510000 COTISATIONS URSSAF		1 501	- 1 501	-100
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.		436	- 436	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 880	14 329	6 551	45,72
68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 489	3 749	740	19,74
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 391	10 580	5 811	54,92
Autres charges	80	193	- 113	-58,55
65110000 REDEV. CONCESS. BREV. LIC. MARQ...	71	190	- 119	-62,63
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	10	4	6	150,00
Total des charges d'exploitation (II)	163 549	174 088	- 10 539	-6,05
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	474	-56 552	57 026	100,84
Intérêts et charges assimilées	3 877	1 550	2 327	150,13
66162000 INTERETS EMPRUNT	3 877	1 550	2 327	150,13
Total des charges financières (VI)	3 877	1 550	2 327	150,13
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 877	-1 550	- 2 327	150,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-3 403	-58 102	54 699	94,14
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 876		3 876	N/S
77170000 DEGREVEM. IMPOTS (AUT. IMP. BENEF)	3 876		3 876	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	3 876		3 876	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925	825	100	12,12
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENALES		399	- 399	-100
67180000 AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.	925	426	499	117,14
Total des charges exceptionnelles (VIII)	925	825	100	12,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 951	-825	3 776	457,70
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 898	117 536	50 362	42,85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	168 351	176 463	- 8 112	-4,60
RESULTAT NET	-452	-58 927	58 475	99,23

KHEPRI FORMATION

Documents fiscaux

Documents fiscaux

DGFIP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		KHEPRI FORMATION		1 1 6			
Adresse de l'entreprise		188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2			
Numéro SIRET *		8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 10 2 1			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 644	AC	7 644		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 110	AG	9 109	5 001	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 825	AS	1 825	5 000	
	Autres immobilisations corporelles	AT	108 021	AU	45 545	62 476	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	13 693	BI		13 693	
TOTAL (II)		BJ	150 293	BK	64 123	86 169	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 398	BY		2 398
		Autres créances (3)	BZ	9 649	CA		9 649
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	2 551	CG		2 551	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	590	CI		590	
TOTAL (III)		CJ	15 189	CK		15 189	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	165 481	1A	64 123	101 358	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP			
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an : CR			
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KHEPRI FORMATION		Néant	<input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000...)	DA	10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	92			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG				
	Report à nouveau	DH	(58 255)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(452)			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	(48 615)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
		TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
		TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	91 487			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	48 587			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 917			
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 983			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	149 973			
	Ecart de conversion passif *	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	101 358			
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	89 225				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KHEPRI FORMATION		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services *	FG	FH	FI	163 984
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	163 984	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	39		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	164 022	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	131 253
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 335
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	20 880
			dotations aux provisions			GB	
		} Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	80
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	163 549	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	474
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 877
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	3 877	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 877)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(3 403)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KHEPRI FORMATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 876	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 876	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	925	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	925	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	2 951
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	167 898
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	168 351
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(452)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	71
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
obligatoires		A9			
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Charges exceptionnelles sur emprunt				925	
Dégrèvement CFE					3 876
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise		KHEPRI FORMATION						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	7 644	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	14 110	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			M3		KS	2 354	KT		KU	4 471
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		KV	102 046	KW		KX
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA
		Matériel de transport *				LB	5 975	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG
	Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours				LK		LL		LM	
	Avances et acomptes				LN	110 375	LO		LP	4 471
	TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				SG		SM		ST	
	Autres participations				SU		SV		SW	
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	13 703	IU		IV	
	TOTAL IV				LQ	13 703	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	145 832	ØH		ØJ	4 471	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ	7 644	D7	7 644	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	14 110	IX	14 110	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	
	Installations générales, agencements et am. des constructions	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	
					IT		MJ	6 825	MK	6 825
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	102 046	MN	102 046
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	5 975	MT	5 975
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG	114 846	NH	114 846
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	10	2F	13 693	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	10	NK	13 693	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	10	ØL	150 293	ØM	136 600

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **3 1 1 2 0 2 1**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KHEPRI FORMATION Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2021 : Etat préparatoire.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>KHEPRI FORMATION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	6 115	EL	1 529	EM		EN	7 644	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	6 149	PF	2 960	PG		PH	9 109	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	74	QA	1 751	QB		QC	1 825	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	28 580	QE	13 779	QF		QG	42 359	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 325	QM	862	QN		QO	3 186	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	30 980	QV	16 391	QW		QX	47 370	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	43 244	ØP	20 880	ØQ		ØR	64 123	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NS + NT + NU	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KHEPRI FORMATION		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	ТУ	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

SABE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KHEPRI FORMATION		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	13 693	UV		UW	13 693
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 398		2 398		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 462		3 462	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	1 526		1 526	
	Groupe et associés (2)	VC	3 293		3 293		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 369		1 369		
	Charges constatées d'avance	VS	590		590		
	TOTAUX		VT	26 330	VU	12 637	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
SAGE Experts-comptables - janvier 2021 : État préparatoire.	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	91 487	30 739	60 748	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 917	5 917			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 983	3 983		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI	48 587	48 587				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX		VY	149 973	VZ	89 225		60 748
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	925	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 670	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KHEPRI FORMATION		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le j : 3 1 1 2 0 2 1	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39 1 ^{3°} et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT		452	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées au taux de 0 %		WH		
			- imposées au taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
Autres plus-values imposables au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)				ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY			
Majoration d'amortissement *				XD			
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 bis septies)	PA	
	Basin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
					XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2			
				TOTAL II			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>KHEPRI FORMATION</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	58 528
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	58 528
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	452
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	58 980
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>KHEPRI FORMATION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	672	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
								- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(58 927)		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(58 255)		Report à nouveau	ZG			(58 255)				
										TOTAL II		ZH	(58 255)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	12 075	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			YX	81 085				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	15 884	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	1 786	
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	20 424				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	131 253	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	5 093	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			YZ	6 242				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	11 335	
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	30 769	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	14 140	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 35 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KHEPRI FORMATION						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
20							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KHEPRI FORMATION Néant *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ❷ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ❸		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>KHEPRI FORMATION</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: KHEPRI FORMATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01/09/2020 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 6	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	163 984
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	163 984
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	39
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	39
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	6 668
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	53 930
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	60
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	80
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	60 738
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	103 285
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	103 285
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	163 984
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 9 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables janvier 2021 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KHEPRI FORMATION

ADRESSE (voie) 188 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 94130 VILLE NOGENT SUR MARNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination KHEPRI INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 877646323 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1000

Adresse : N° 188 Voie GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
Code Postal 94130 Commune NOGENT-SUR-MARNE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KHEPRI FORMATION

ADRESSE (voie) 188 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 94130 VILLE NOGENT SUR MARNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2021	
Liberté Égalité Fraternité		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01092020	et clos le	31122021
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
KHEPRI FORMATION 188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE			
SIRET	8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2	Mél : vicente@acofi.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités de santé humaine non classées ailleurs	Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	452
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		SAGE GENERATION EXPERT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACOFI Marne la Vallée 8 rue des Prés Saint-Martin 77430 PONTAULT COMEAULT			
Tél: 01 41 78 50 00		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 07032022 Lieu: NOGENT SUR MARNE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président EVELYNE REVELLA	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :			



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2021)

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise KHEPRI FORMATION

du 01/09/2020

Adresse 188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	422	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire	EVELYNE REVELLAT Président	À <u>NOGENT SUR MARNE</u> , le <u>07/03/2022</u>	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)				
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

